

<b>Titre</b>	<b>Initier un traitement en présence de pédiculose</b>		<b>DSP-CCSMTL-IT-06</b>
Référence à un protocole : <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> <input checked="" type="checkbox"/>		Date d'entrée en vigueur : 28 juin 2016	Date de révision :
<b>Secteurs d'activité visés</b>	Pharmacies communautaires situées sur le territoire du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal		
<b>Professionnels visés</b>	Pharmaciens communautaires exerçant leur profession dans une pharmacie située sur le territoire du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal		
<b>Clientèle visée</b>	Adultes ou enfants âgés de 6 mois et plus présentant des poux de tête et/ou des lentes vivantes dans les cheveux		
<b>Activité(s) réservée(s) du pharmacien</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Émettre une opinion pharmaceutique</li> <li>• Initier et surveiller la thérapie médicamenteuse</li> </ul>		
<b>Médecin répondant</b>	Le médecin de l'usager ou le médecin d'une clinique sans rendez-vous		

### Conditions d'initiation

L'évaluation de l'infestation aura été faite par la personne elle-même, par un proche ou par un professionnel de la santé.

- Présence d'au moins une nymphe vivante ou un pou vivant dans les cheveux ou sur le cuir chevelu.
- Présence des lentes vivantes à moins de 6 mm du cuir chevelu (infestation probable) plus un ou plusieurs des critères suivants :
  - ✓ contact étroit (probabilité de contact tête-à-tête) avec une personne porteuse d'une infestation de poux de tête active confirmée dans la fratrie ou ailleurs (chez des amis, à l'école, autre);
  - ✓ lentes vivantes au 17<sup>e</sup> jour du début d'un traitement (échec);
  - ✓ éclosion de poux de tête dans l'école ou dans le service de garde éducatif fréquenté par la personne ayant l'infestation probable;
  - ✓ prurit du cuir chevelu sans cause apparente connue et d'une durée de plus d'une semaine.

**Les médicaments visés à l'ordonnance collective ne sont pas utilisés de façon préventive.**



## Indications

### TRAITEMENT EN 2 APPLICATIONS (TUENT LES POUX ET LES LENTES)

<b>Permethrine 1% (Kwellada-P1%®, Nix®)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Traitement recommandé pour les enfants de 2 ans et plus.</li> <li>▪ Traitement de 1<sup>er</sup> choix pour les femmes enceintes et allaitantes.</li> </ul>
<b>Diméticone (NYDA®)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Traitement recommandé pour les enfants de 2 ans et plus.</li> </ul>
<b>Butoxyde de pipéronyle (Pronto®) Pyréthrine (R&amp;C®)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Traitement recommandé pour les enfants de moins de 2 ans.</li> <li>▪ Traitement peut être utilisé par les femmes enceintes et allaitantes. (2<sup>e</sup> choix)</li> </ul>

### TRAITEMENT EN 3 APPLICATIONS (TUENT LES POUX, MAIS N'ONT PEU OU PAS D'EFFET SUR LES LENTES)

<b>Myrisate d'isopropyle (Resultz®)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Traitement recommandé pour les enfants de 2 ans et plus.</li> </ul>
<b>Huiles d'anis étoilé et de noix de coco fractionnée, huile de Cananga odorata (Ylang-Ylang) et alcool isopropylique (Zap®)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Traitement recommandé pour les enfants de 2 ans et plus</li> </ul>

### Contre-indications et précautions

<b>Permethrine 1% (Kwellada-P1%®, Nix)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Allergie ou hypersensibilité à des composantes du produit, au chrysanthème, à la pyréthrine, à un pyréthroïde synthétique et allergie à l'herbe à poux</li> <li>▪ Enfant de moins de 2 ans</li> </ul>
<b>Butoxyde de pipéronyle (Pronto®) Pyréthrine (R&amp;C®) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Allergie ou hypersensibilité à des composantes du produit, au chrysanthème, à la pyréthrine, à un pyréthroïde synthétique ou à l'herbe de poux</li> </ul>
<b>Myrisate d'isopropyle (Resultz®)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enfant de moins de 2 ans</li> <li>▪ Allergie connue à l'une de ces composantes</li> <li>▪ Femme enceinte ou allaitante</li> </ul>
<b>Diméticone (NYDA®)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enfant de moins de 2 ans</li> <li>▪ Femme enceinte ou allaitante</li> <li>▪ Allergie ou hypersensibilité à des composantes du produit</li> </ul>
<b>Huiles d'anis étoilé et de noix de coco fractionnée, huile de Cananga odorata (Ylang-Ylang) et alcool isopropylique (Zap®)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enfant de moins de 2 ans</li> <li>▪ Allergie à l'une de ces composantes</li> <li>▪ Femme enceinte ou allaitante</li> </ul>

### Limites/orientations vers le médecin

- Résistance à plus de 2 traitements consécutifs (4 applications).
- Présence de problème dermatologique sur le cuir chevelu
- Enfant âgé entre 0 et 6 mois
- Présence d'une ou de plusieurs contre-indication(s)
- Présence d'un ou de plusieurs effet(s) secondaire(s) inhabituel(s) survenant en cours de traitement.

**Tableau 1 : Choix des produits**

TRAITEMENT EN 2 APPLICATIONS (TUENT LES POUX ET LES LENTES) (Jour 0, 9)	TRAITEMENT EN 3 APPLICATIONS (TUENT LES POUX MAIS N'ONT PEU OU PAS D'EFFET SUR LES LENTES) (Jour 0, 7, 14)
Perméthrine 1% <b>(Kwellada-P1%®, Nix® 1%)</b>  Diméticone <b>(NYDA®)</b>  Butoxyde de pipéronyle <b>(Pronto®)</b>  Pyréthrine <b>(R&amp;C®)</b> :	Myrisate d'isopropyle <b>(Resultz®)</b>  Huiles d'anis étoilé et de noix de coco. Fractionnée, huile essentielle de Cananga odorata <b>(Ylang-Ylang)</b> et alcool isopropylique <b>(Zap®)</b> .
<b>Mode d'application : suivre les instructions du fabricant selon le produit choisi.</b>	
Utiliser un peigne fin pour enlever les poux et les lentes 2, 11 et 17 jours après la première application du traitement. L'utilisation du peigne augmentera les chances de réussite du traitement.	
Répéter le traitement 9 jours après la première application.	Faire une 2 <sup>e</sup> application après 7 jours et une 3 <sup>e</sup> , 7 jours après la 2 <sup>e</sup> application.

**Note : Si des poux vivants sont observés 17 jours après la première application du produit, il est recommandé de refaire un traitement en utilisant un autre produit d'une catégorie différente, si la condition du cuir chevelu le permet.**

### Directives

1. Confirmer l'infestation de poux (évalué par le patient lui-même, un proche ou un professionnel de la santé)
2. Sélectionner un produit pédiculicide parmi la liste des traitements recommandés en tenant compte des précautions.
3. Remettre une quantité suffisante de produit pour le traitement.
4. Fournir l'information nécessaire sur le produit remis en vue d'un traitement efficace (posologie, effets indésirables, mesures non pharmacologiques, etc.).
5. Aviser le client ou ses parents, s'il s'agit d'un enfant, de vérifier la chevelure de tous les membres de la famille et traiter simultanément ceux chez qui la présence de poux vivants ou de lentes viables a été signalée.
6. Si la personne atteinte de pédiculose est un enfant, aviser le parent d'informer le milieu scolaire (de préférence l'infirmière scolaire) ou le milieu de garde de la présence de poux afin que les mesures appropriées soient appliquées.

## Références

---


Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Poux...Poux...Poux...tout savoir sur les poux de tête*.  
Gouvernement du Québec, 2014, 8 p.

<http://msssa4.msss.gouv.qc.ca/fr/document/publication.nsf/0/51dad4fbb2319fb285256d79006324ae?OpenDocument>

SOTO, Julio C. et autres. « Guide d'intervention – Lignes directrices pour le contrôle de la pédiculose du cuir chevelu dans les écoles et les services de garde éducatifs à l'enfance », ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec, juillet 2012, 73 p.

[http://www.agencesss04.qc.ca/images/images/santepublique/maladies\\_infectieuses/Poux/guide\\_intervention\\_lignes\\_directrices\\_pediculose\\_2012.pdf](http://www.agencesss04.qc.ca/images/images/santepublique/maladies_infectieuses/Poux/guide_intervention_lignes_directrices_pediculose_2012.pdf)

Association des bannières et des chaînes en pharmacie du Québec (ABCPQ). *Pédiculose*, 2014.  
*Inspiré de l'ordonnance collective DSI-OC-63*

Processus de rédaction	
<ul style="list-style-type: none"><li>Anne Dussault, étudiante 4<sup>e</sup> année au PharmD, Université de Montréal</li></ul>	2 mars 2015
<u>Personne(s) consultée(s)</u> <ul style="list-style-type: none"><li>Micheline Viens, pharmacienne</li><li>Mélanie Loranger, pharmacienne communautaire</li><li>Léa Prince-Duthel, pharmacienne communautaire</li></ul>	5 avril 2015  28 avril 2015
Processus de validation	
<ul style="list-style-type: none"><li>Comité de pharmacologie local</li></ul>	4 juin 2015
Processus d'approbation	
Adoption par le CMDP Président (e) du CMDP :  <hr/> Docteur Benoit Gailloux	28 juin 2016

## ANNEXES

**Tableau 2 : Format disponible et remboursement**

	Format disponible	Remboursement par la RAMQ
<b>Kwellada-P1% après-shampoing</b>	50 mL 200 mL	Oui
<b>Nix Après-shampoing</b>	59 mL	Oui
<b>R&amp;C Shampoing revitalisant</b>	50 mL 200 mL	Oui
<b>Pronto Shampoing revitalisant</b>	59 mL	Oui
<b>Resultz</b>	120 mL 240 mL	Oui
<b>NYDA</b>	50 mL	Oui
<b>Zap</b>	60 mL	Non remboursé

### **LE TRAITEMENT**

---

Le choix d'un traitement devra se faire en collaboration avec le parent et en tenant compte de la situation clinique du patient. Le pharmacien devra également choisir le produit qui permettra de prévenir l'émergence de résistance.

**Tableau 1 : Caractéristiques des produits pédiculicides recommandés**

Produits pédiculicides recommandés	Perméthrine 1 % (Ex. : Nix® 1 % Kwellada-P1 %®)	Pyréthrine et Butoxyde de pipéronyle (Ex. : R&C® ou Pronto®)	Diméticone 100cSt, 50 % p/p (Ex. : NYDA®)	Myrisate d'isopropyle 50 % et st- cyclométhicone (Resultz®)	Huiles d'anis étoilé et de noix de coco fractionnée, huile essentielle de Cananga odorata (Ylang-Ylang) et alcool isopropylique (Zap®).
<b>Présentation</b>	Après Shampoing	Shampoing	Vaporisateur	Solution	Vaporisateur
<b>Efficacité et mode d'action</b>	Pédiculicide et ovicide Pouvoir résiduel, l'action du produit se maintenant 2 sem. après le traitement	Pédiculicide et ovicide	Pédiculicide et ovicide	Pédiculicide, mais peu ou pas ovicide	Pédiculicide, mais peu ou pas ovicide
<b>Indications</b>	Enfants ≥ 2 ans et adultes Femmes enceintes ou allaitantes (1 <sup>er</sup> choix)	Sans restriction d'âge Femmes enceintes ou allaitantes (2 <sup>e</sup> choix)	Enfants ≥ 2 ans et adultes	Enfants ≥ 2 ans et adultes	Enfants ≥ 2 ans et adultes
<b>Contre-indications</b>	Hypersensibilité aux pyréthrinés synthétiques telles que la perméthrine	Hypersensibilité aux pyréthrinés naturelles ou synthétiques	Hypersensibilité connue à la diméthicone	Allergie connue à l'une des composantes	Allergie connue à l'une des composantes
<b>Nombre d'applications recommandées/passage du peigne fin</b>	2 applications : jours 0 et 9 Peigne fin : jours 0, 2, 9, 11 et 17 après le début du traitement – retirer poux et lentes	2 applications : jours 0 et 9 Peigne fin : jours 0, 2, 9, 11 et 17 après le début du traitement – retirer poux et lentes	2 applications : jours 0 et 9 Peigne fin : jours 0, 2, 9, 11 et 17 après le début du traitement – retirer poux et lentes	3 applications : jours 0, 7 et 14 Peigne fin : jours 0, 2, 7, 11, 14 et 17 après le début du traitement – retirer poux et lentes	3 applications : jours 0, 7 et 14 Peigne fin : jours 0, 2, 7, 11, 14 et 17 après le début du traitement – retirer poux et lentes
<b>Utilisation avec prudence</b>	Allergie à l'herbe à poux ou aux chrysanthèmes	Allergie à l'herbe à poux ou aux chrysanthèmes	Femmes enceintes ou allaitantes et enfants < 2 ans : absence de données Produit est inflammable : rester à distance de toute flamme nue	Femmes enceintes ou allaitantes et enfants < 2 ans : absence de données Produit est inflammable : rester à distance de toute flamme nue	Femmes enceintes ou allaitantes et enfants < 2 ans : absence de données
<b>Résistance</b>	Rapportée, importance inconnue au Québec et Canada	Rapportée, importance inconnue au Québec et Canada	Aucune rapportée	Aucune rapportée	Aucune rapportée
<b>Effets indésirables</b>	Prurit, érythème, irritation du cuir chevelu	Prurit, érythème, irritation du cuir chevelu	Irritation des yeux	Allergie, irritation de la peau et des yeux, nausées	Allergies, prurit, excoriations et brûlures au site d'application (en raison de l'alcool isopropylique et peut-être de l'huile essentielle)
<b>Remboursement</b>	Remboursé RAMQ	Remboursé RAMQ	Remboursé RAMQ	Remboursé RAMQ	Non remboursé RAMQ



**Tableau 2 : Mode d'emploi des différents produits pédiculides**

Produits pédiculicides recommandés	Permethrine 1 % (Ex. : Nix® 1 % Kwellada-P1 %®)	Pyréthrine et Butoxyde de pipéronyle (Ex. : R&C® ou Pronto®)	Diméticone 100cSt, 50 % p/p (Ex. : NYDA®)	Myrisate d'isopropyle 50 % et st- cyclométhicone (Resultz®)	Huiles d'anis étoilé et de noix de coco fractionnée, huile essentielle de Cananga odorata (Ylang-Ylang) et alcool isopropylique (Zap®).
<b>Préparation</b>	Laver les cheveux avec un shampoing ordinaire sans revitalisant, puis rincer à l'eau tiède Éponger les cheveux avec une serviette pour enlever l'excès d'eau Bien agiter le flacon avant l'emploi	Appliquer le produit sur les cheveux secs	Appliquer le produit sur les cheveux secs	Appliquer le produit sur les cheveux secs	Appliquer le produit sur les cheveux secs
<b>Quantité à appliquer</b>	25 à 50 mL minimum (ad 100 mL selon la longueur des cheveux)	25 à 50 mL minimum (ad 100 mL selon la longueur des cheveux)	10 à 34 mL selon la longueur des cheveux	30 à 120 mL selon la longueur des cheveux : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Courts : 30 à 60 mL</li> <li>▪ Mi-longs : 60 à 90 mL</li> <li>▪ Longs : 90 à 120 mL</li> </ul>	Vaporiser le produit afin que les cheveux soient légèrement humides Éviter que le produit entre en contact avec les yeux, le nez et la bouche
<b>Application</b>	Masser pour bien mouiller tout le cuir chevelu et imbiber les cheveux sur toute leur longueur (insister à la nuque et derrière les oreilles) Éviter le contact du produit avec les yeux	Masser pour bien mouiller tout le cuir chevelu et imbiber les cheveux sur toute leur longueur (insister à la nuque et derrière les oreilles) Éviter le contact du produit avec les yeux	Masser pour bien mouiller tout le cuir chevelu et imbiber les cheveux sur toute leur longueur (insister à la nuque et derrière les oreilles) Éviter le contact du produit avec les yeux	Masser pour bien mouiller tout le cuir chevelu et imbiber les cheveux sur toute leur longueur (insister à la nuque et derrière les oreilles) Éviter le contact du produit avec les yeux	Masser pour bien mouiller tout le cuir chevelu et imbiber les cheveux sur toute leur longueur (insister à la nuque et derrière les oreilles) Éviter le contact du produit avec les yeux
<b>Temps de contact</b>	10 minutes, puis rincer à l'eau tiède abondamment	10 minutes sans diluer, puis ajouter de l'eau en petite quantité jusqu'à la formation de mousse avant de rincer abondamment à l'eau tiède	Attendre 30 minutes, passer le peigne fin puis laisser agir 8 h minimum (plus facile pendant la nuit) Laisser sécher le produit sur les cheveux Laver les cheveux avec un shampoing ordinaire	10 minutes minimum puis rincer à l'eau tiède abondamment	15 minutes minimum puis rincer à l'eau tiède abondamment
<b>Particularité</b>	Attendre au moins 48 h avant de laver les cheveux. Ne pas utiliser de revitalisant (shampoing 2 en 1, conditionneur ou après-shampoing) ou ni de vinaigre lors du rinçage des cheveux jusqu'à 2 sem. après la 2 <sup>e</sup> application	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le produit non utilisé doit être conservé à l'abri de la lumière ou d'une source de chaleur en vue de la 2<sup>e</sup> application. Il peut perdre son efficacité à la chaleur et à la lumière</li> </ul>	Inflammable	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le produit peut donner aux cheveux une texture particulière qui persiste après le rinçage : elle facilite le passage du peigne fin</li> <li>▪ Protéger les vêtements et les meubles avec une serviette parce que ce produit peut tacher les tissus.</li> <li>▪ Inflammable</li> </ul>	Pouvoir répulsif rapporté

## Formulaire d'individualisation de l'ordonnance collective DSP-CCSMTL-IT-06 « Traitement de la pédiculose »

No de chambre		No de dossier	
Nom			
Date de naissance	No Assurance maladie	Sexe	Expiration
Début d'épisode	Installation	Md Traitant	

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
<b>Identification des poux de tête</b>	
<input type="checkbox"/> Poux vivants observés ou	
<input type="checkbox"/> Lentes vivantes observées (à moins de 6 mm du cuir chevelu)	
<b>Autres membres de la famille atteints</b>	
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Nombre de personnes détectées à traiter : _____	
<b>Avisé de transmettre l'information aux personnes en contact avec le cas de pédiculose</b>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>Utilisation antérieure d'un pédiculicide topique</b>	
<input type="checkbox"/> Oui, date de la dernière utilisation : ____/____/____	Produit utilisé : _____
<input type="checkbox"/> Non	
Précautions ou contre-indications à l'utilisation d'un pédiculicide topique	
Allergie à l'herbe à poux : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Hypersensibilité connue à la perméthrine, aux fleurs de chrysantème ou aux pyréthrine naturelles :	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Informations essentielles pour le choix du produit	
<input type="checkbox"/> Enfant < 2 ans	<input type="checkbox"/> Enfant ≥ 2 ans
<input type="checkbox"/> Grossesse	<input type="checkbox"/> Allaitement
Médicament servi par le pharmacien	
(Se référer aux caractéristiques des produits pour le choix du traitement)	
<b>Produits à 2 applications (0-9 jours) :</b>	Format :  Renouvellement :
<input type="checkbox"/> Kwellada-P <sup>MD</sup> 1 % ou Nix <sup>MD</sup> 1 % Nyda <sup>MD</sup>	
<input type="checkbox"/> Zap <sup>MD</sup>	
<input type="checkbox"/> Resultz <sup>MD</sup>	
<input type="checkbox"/> R&C <sup>®</sup> ou Pronto <sup>MD</sup>	
<b>Nom et prénom du pharmacien (lettres moulées) :</b> _____	
<b>Date :</b> ____/____/____	<b>Signature du pharmacien :</b> _____
	<b>N° permis :</b> _____

_____	_____	_____	_____	_____
<b>Nom du médecin répondant</b>	<b>N° de permis</b>	<b>Signature</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Date</b>

Cette ordonnance collective et ce formulaire de liaison sont disponibles en ligne sur le site :  
<https://sov.ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/votre-ciusss/professionnels/pharmaciens/>